

Communiqué de presse, le 05 janvier 2022

## Réaction d'Equilibre des Energies à la taxonomie verte européenne

**Pour Equilibre des Energies, l'inclusion probable du nucléaire dans la taxonomie verte doit conduire à encourager fortement les usages de l'électricité décarbonée.**

Selon **Brice Lalonde, président d'Equilibre des Energies** : « *La Commission européenne doit revisiter tous les textes qu'elle a publiés, à la lueur du principe « Emission Reduction First » qui doit constituer l'objectif premier de sa politique Energie-Climat.* »

### Une avancée positive pour l'intégration de l'électricité décarbonée

Equilibre des Energies accueille de façon positive la proposition de la Commission européenne formulée le 31 décembre dernier, d'inclure, sous certaines conditions, les activités nucléaires au sein de la « taxonomie verte ». Une telle intégration, si elle est confirmée à l'issue de la procédure de consultation qui vient d'être ouverte, permettra d'accroître le volume d'électricité bas carbone disponible pour la lutte contre le changement climatique et d'atteindre ainsi plus facilement la neutralité carbone visée à horizon 2050.

Un bon équilibre entre énergie nucléaire et énergies renouvelables est de nature à conduire, pour les décennies à venir, à un mix électrique robuste garantissant à l'ensemble des consommateurs potentiels l'accès à une ressource en électricité abondante, décarbonée, stable et compétitive. Une telle orientation est une chance pour le redémarrage de notre industrie et pour la conversion vers des solutions bas-carbone des secteurs du bâtiment et des transports.

### Mais attention à ne pas développer le paquet Fit for 55 sur des principes contraires

Toutefois, cette ouverture vers des ressources accrues en électricité décarbonée doit s'accompagner d'une politique symétrique au niveau des usages. Or, dans l'état actuel des choses, Equilibre des Energies relève que trop de directives et règlements proposés par la Commission européenne dans le cadre de l'initiative *Fit for 55* contiennent des dispositions qui font obstacle à l'utilisation de l'électricité, dès lors qu'elle est d'origine nucléaire.

Des textes fondamentaux assimilent encore la recherche de l'efficacité énergétique à la réduction des consommations en énergie primaire et ne prennent en considération que l'électricité ou l'hydrogène d'origine renouvelable. Dès lors que le nucléaire se voit admis au sein de la taxonomie verte, il y a lieu de traiter désormais à parité toutes les formes d'électricité bas-carbone.

**A propos de l'association Équilibre des Énergies** : Créée en 2011, l'association Équilibre des Énergies est une plateforme transversale qui fédère les acteurs du monde de l'Énergie, du Bâtiment et de la Mobilité autour d'un projet commun : Construire une société énergétique meilleure, nécessaire à la décarbonation efficace de l'économie.

Plus d'informations sur : <https://www.equilibredesenergies.org>

### Contact presse :

Isabelle LAVILLE – email : [ilaville@replique-com.com](mailto:ilaville@replique-com.com) – Tél. : 01 40 86 31 53 - 06 25 47 18 03